



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02420

Numéro SIREN : 512 667 114

Nom ou dénomination : A.R.T.S.

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012963

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/012963**
n°de gestion : **2009B02420**
n°SIREN : **512 667 114 RCS Lyon**

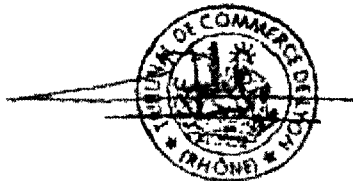
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.R.T.S. - Société à responsabilité limitée
39 rue Des Aqueducs 69005 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4860778

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.R.T.S.					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 39 Rue des Aqueducs 69005 LYON						
Numéro SIRET* 5 1 2 6 6 7 1 1 4 0 0 0 1 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12			
					Exercice N clos le 31/12/2015	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
						Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*	010	012	
			{ Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*			028	030	21 477
	Immobilisations financières* (1)			040	042	10 600
	Total I (5)			044	048	45 721
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068	070	72 587
		{ Autres* (3)		072	074	53 423
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	72 358
	Charges constatées d'avance *			092	094	
	Total II			096	098	198 368
	Total général (I + II)			110	112	244 090
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		5 000
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		500
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131		63 215
	Report à nouveau			134		8 799
	Résultat de l'exercice			136		23 121
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		100 636
Provisions pour risques et charges			Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		11 341
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		24 521
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169		107 590
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		143 453
Total général (I + II + III)			180		244 090	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184
			11 153			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.R.T.S.Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2015**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	555 065	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	7 800		
	Autres produits				230	4 489		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	567 354	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail - mobilier 5 959 - immobilier)				242	234 651		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	6 522		
	Rémunérations du personnel*				250	269 735		
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	22 940		
	Dotations aux amortissements*				254	5 447		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	2	
Total des charges d'exploitation (II)						264	539 299	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	28 055	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			
	Produits exceptionnels (IV)				290			
	Charges financières (V)				294	203		
	Charges exceptionnelles (VI)				300	4 693		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	37		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	23 121	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	23 121	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330 4 693	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			346
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
						350	13 446	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	14 368	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables * 14 117 dont imputés sur le résultat :					360	14 117	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	251	372	

SARL A.R.T.S.
39 Rue des Aqueducs
69005 LYON

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

SARL A.R.T.S.
39 Rue des Aqueducs
69005 LYON

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ? ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	18 186	462	37 411	464		466	55 598				
	Autres immobilisations corporelles	470	500	472	500	474		476	1 000				
Immobilisations financières		480	8 600	482	2 000	484		486	10 600				
TOTAL		490	27 287	492	39 911	494		496	67 199				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	15 529	552	5 350	554		556	20 879		
	Autres immobilisations corporelles	560	500	562	96	564		566	597		
TOTAL		570	16 030	572	5 447	574		576	21 477		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mis en équivalence :

augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :

valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCorp.	Fonds commercial TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				
CORPorelles	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Matériel de transport*	18 186			18 186
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	500			500
	Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
FINAncières	Avances et acomptes				
	TOTAL III	18 687			18 687
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
FINAncières	Prêts et autres immobilisations financières	8 600			8 600
	TOTAL IV	8 600			8 600
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		27 287			27 287

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés
Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	15 529			15 529
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	500			500
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		16 030			16 030
TOTAL GÉNÉRAL		16 030			16 030

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. R. T. S.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	14 117
Déficits imputés	983	14 117
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	111 013
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	37 005
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour investissement				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1 ^{er} 1 1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1 ^{er} 1 1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				

Désignation de l'entreprise : SARL A.R.T.S.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2015		et clos le : 31/12/2015	
Durée en nombre de mois		12	

I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue – Biens	109		
Production vendue – Services	141	555	065
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	7	800
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	4	488
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	567	354
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	151	724
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	151	726
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	415 627
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	415	627
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	559	554
Période de référence	024	0	1 / 0 1 / 2 0 1 5 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 5
Date de cessation	186		
CFE : Qualification des effectifs			
Effectifs moyen du personnel	376	8	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	Dont apprentis	Dont handicapés	861
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

N° SIRET 5 1 2 6 6 7 1 1 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.R.T.S.

ADRESSE (voie) 39 Rue des Aqueducs

CODE POSTAL 69005

VILLE LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique REGAD Prénom(s) NadiaNom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 40Naissance : Date 02121973 N° Département 42 Commune ST ETIENNE Pays

Adresse : N° 39 Voie Rue des Aqueducs

Code Postal 69005 Commune LYON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique REGGAD Prénom(s) AzdineNom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 10Naissance : Date 01071981 N° Département 42 Commune ST ETIENNE Pays

Adresse : N° 39 Voie Rue des AQUEDUCS

Code Postal 69005 Commune LYON Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 -NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

N° SIRET 5 1 2 6 6 7 1 1 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.R.T.S.

ADRESSE (voie) 39 Rue des Aqueducs

CODE POSTAL 69005

VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A.R.T.S.

du 01/01/2015

Adresse 39 Rue des Aqueducs 69005 LYON

au 31/12/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

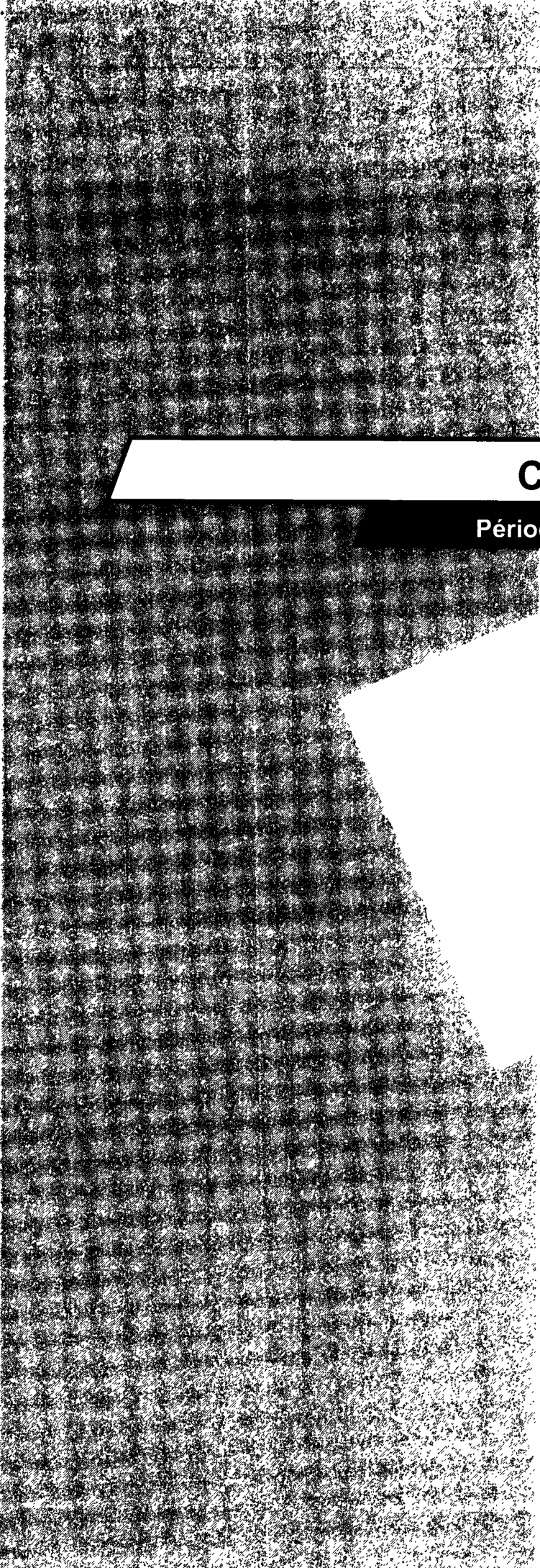
B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 761
Total	1 761

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2015.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 761	- de l'exercice 2015.. ⑩	251
- de l'exercice précédent ⑩	526	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire REGGAD Azdine gérant égalitaire		À LYON , le 25/05/2016 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Comptes annuels

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexes

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances			x
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes			x
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.R.T.S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 244 090 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 121 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 13 484 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 688	37 911		56 599
Immobilisations financières	8 600	2 000		10 600
Total	27 288	39 911		67 199
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 030	5 447		21 478
Immobilisations financières				
Total	16 030	5 447		21 478
ACTIF NET				45 722

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		37 911	2 000	39 911
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		37 911	2 000	39 911
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	12 968
Charges sociales s/congés à payer	5 446
Taxe d'apprentissage CAP	
T.V.T.S CAP	535
Total	18 949

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			



Autres informations

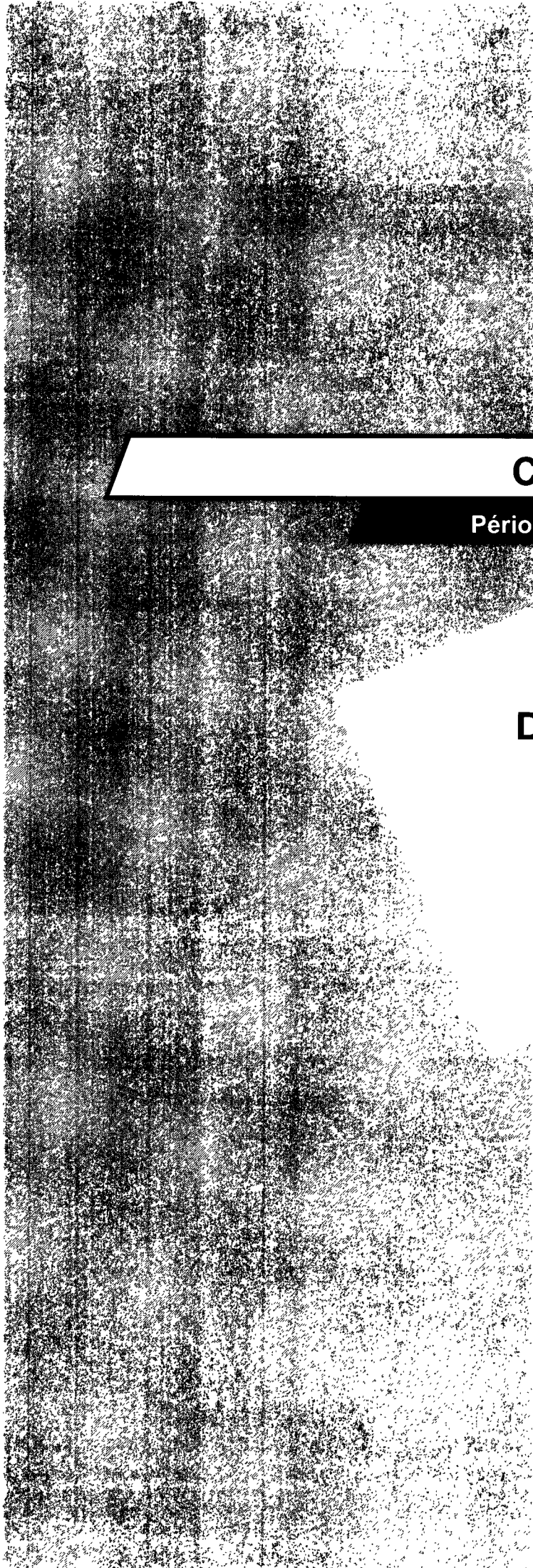
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Notes sur le compte de résultat

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Nombre d'actions ordinaires	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	201 083,92	245 502,01	263 504,11	350 364,78	555 065,59
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	32 062,41	32 313,17	-13 515,18	16 574,78	28 606,47
Impôts sur les bénéfices	4 245,00	3 712,00			37,65
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	22 232,96	20 313,71	-22 700,54	11 955,15	23 121,44
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	55,63	57,20	-27,03	33,15	57,14
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	44,47	40,63	-45,40	23,91	46,24
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	82 456,96	97 303,72	125 275,16	151 135,54	269 735,00
Montant des sommes versées en avantages sociaux	14 867,08	22 499,30	16 296,23	12 701,84	22 940,35



Comptes annuels

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Dossier de gestion

**Dossier de Gestion****Note liminaire**

Les tableaux comportent deux exercices :

La première période, notée N, du 01/01/2015 au 31/12/2015 pour une durée de 12 mois.

La seconde période, notée N-1, du 01/01/2014 au 31/12/2014 pour une durée de 12 mois.

L'analyse financière n'a pas nécessité de modification d'affectation comptable ou de retraitement des comptes sociaux.

Les tableaux sont présentés en euros.

Dossier de Gestion
Capacité d'autofinancement

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	23 121	11 955
+ Dotations aux amortissements	5 447	4 620
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		9 200
+ VNC des immobilisations cédées (675)		16 910
= Capacité d'autofinancement	28 569	24 285

	31/12/2015	31/12/2014
Excédent Brut d'Exploitation	29 016	24 402
+ Transfert de charges	4 489	3 967
+ Autres produits d'exploitation		1
- Autres charges d'exploitation	2	
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	203	1 129
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	4 693	2 957
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	38	
= Capacité d'autofinancement	28 569	24 285

 Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	28 569	
- Réduction des fonds propres		
	28 569	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	17 000	
Subventions d'investissement		
	45 569	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		6 941
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		39 911
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		11 826
		58 679
Variation du fonds de roulement net global		13 110

Dossier de Gestion

	31/12/2015	31/12/2014	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	72 588	78 619		6 032
Autres créances	42 270	34 353	7 917	
Comptes de régularisation		3 566		3 566
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	24 521	17 627		6 894
Dettes fiscales et sociales	102 924	70 152		32 772
Autres dettes	4 667			4 667
Comptes de Régularisation				
Dégagement net de fonds de roulement				46 014
Variation de la trésorerie active	72 358	39 454	32 904	
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie			32 904	
Variation du fonds de roulement net global				13 110

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2015	31/12/2014	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Créances clients x nombre de jours	72588 x 12 x 30	78 619 x 12 x 30	
C.A. TTC	666 079	422 767	
Dettes fournisseurs x nombre de jours	24 521 x 12 x 30	17 627 x 12 x 30	
Achats TTC	271 656	182 877	

Dossier de Gestion

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
STRUCTURE FINANCIERE (exprimé en %)			
Capitaux propres	100 637	77 516	
Total dettes	143 453	99 735	
Emprunts	11 341	6 167	
Capitaux fixes	122 302	95 501	
Actif circulant - Stock	187 216 - 0	155 993 - 0	
Dettes hors emprunt	132 112	87 779	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2015	31/12/2014
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	555 066	350 365
Taux de variation (en %)	58,43	0,00
Marge globale	550 683	350 008
Valeur ajoutée	320 414	191 172
Excédent Brut d'Exploitation	29 016	24 402
Résultat d'exploitation	28 056	23 751
Résultat courant	27 852	22 622
Résultat net	23 121	11 955
Taux (en %)	4,17	3,41
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	28 569	24 285
Fonds de roulement net global	55 103	68 213
Besoin en fonds de roulement	-17 255	28 759
Trésorerie	72 358	39 454

Comptes annuels

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Liasse fiscale

A.R.T.S.

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 39 rue des aqueducs

69005 LYON

512 667 114 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2016

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	35 122	2 658	NS
Total des immobilisations financières	10 600	8 600	23.26
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	45 722	11 258	306.14
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	72 588	78 619	-7.67
Autres créances	53 423	44 353	20.45
Créances	126 011	122 973	2.47
Disponibilités	72 358	39 454	83.40
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	72 358	39 454	83.40
Charges constatées d'avance		3 566	-100.00

TOTAL ACTIF CIRCULANT	198 369	165 993	19.50
TOTAL ACTIF	244 090	177 250	37.71
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	5 000	5 000	0.00
Réserve légale	500	500	0.00
Autres réserves	63 216	51 261	23.32
Report à nouveau	8 800	8 800	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 121	11 955	93.40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	100 637	77 516	29.83
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses	11 341	6 167	83.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 521	17 627	39.11
Autres dettes	107 591	75 940	41.68
TOTAL DETTES	143 453	99 735	43.84
TOTAL PASSIF	244 090	177 250	37.71

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	555 066	350 365	58.43
Coût des achats et charges externes	234 651	159 193	47.40
VALEUR AJOUTEE	320 414	191 172	67.61
Subventions d'exploitation	7 800		100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	6 523	2 932	122.45
Charges de personnel	292 675	163 837	78.64
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	29 016	24 402	18.91
Autres produits	4 489	3 968	13.14
Dotations aux amortissements et provisions	5 447	4 620	17.92
Autres charges	2		NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 056	23 751	18.13
Résultat financier	-203	-1 129	81.98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	27 852	22 622	23.12
Résultat exceptionnel	-4 693	-10 667	56.00
Impôt sur les bénéfices	38		100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	23 121	11 955	93.40

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 555 066 € contre 350 365 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 58.43 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 539 299 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 5 447 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 163 837 € à 292 675 €, soit une progression de 78.64 %, alors que l'effectif moyen est passé de 10 à 8 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 28 056 € contre 23 751 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 18.13 %.

Le résultat financier, d'un montant de -203 €, contre -1 129 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 27 852 €, contre 22 622 € au 31 décembre 2014.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -4 693 €, contre -10 667 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 38 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 23 121 €, représentant 4.17 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 93.40 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 11 955 €, soit 3.41 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 23 121.44 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 23 121.44 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de 8 799.56 €
- Une somme de 23 121.44 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".
qui s'élèvera à 31 921.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La gérance

A.R.T.S.

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 39 rue des aqueducs

69005 LYON

512 667 114 RCS LYON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2015, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 23 121.44 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 23 121.44 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 8 799.56 €
- Une somme de 23 121.44 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".
qui s'élèvera à 31 921.00 €

AR

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CINQUIÈME RESOLUTION

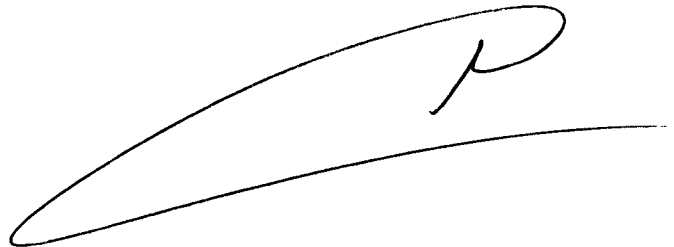
L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de ratifier la rémunération brute allouée au cours de l'exercice à Azdine REGGAD, gérant, pour un montant de ##, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Copie certifiée conforme

La Gérance



AR

A.R.T.S.

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 39 rue des aqueducs

69005 LYON

512 667 114 RCS LYON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE EN DATE DU 20 JUIN 2016**

L'an deux mille seize,

Le vingt juin, à dix-huit heures ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|----------------------------------|----------|
| - Nadia REGAD, propriétaire de | 40 parts |
| - Azdine REGGAD, propriétaire de | 10 parts |

soit un total de

50 parts

sur les cinquante (50) parts composant le capital social.

Azdine REGGAD préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Ratification de la rémunération brute allouée à la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,

A.R.T.S.

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 39 rue des aqueducs

69005 LYON

512 667 114 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2016

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 23 121.44 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 23 121.44 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 8 799.56 €
- Une somme de 23 121.44 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".
qui s'élèvera à 31 921.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance